

La Gazette en Yvelines

Dans ces communes, la course à la mairie est déjà jouée

Dossier page 2

114 communes yvelinoises s'apprêtent à vivre un scrutin sans suspense ce dimanche 15 mars, faute de candidats concurrents face aux listes uniques déposées en préfecture. Au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), 29 des 73 communes connaîtront une « victoire par forfait », notamment Ecquevilly, Flins-sur-Seine ou encore Bouafle.



JUZIERS

Pour se faire justice eux-mêmes, ils kidnappent le voleur de leur moto

Faits divers page 10



Actu page 4

MANTES-LA-JOLIE

Avec son association, il recherche des médecins pour les déserts médicaux

■ VALLEE DE SEINE

L'ARS annonce la fermeture de trois maisons médicales de garde **Page 4**

■ VALLEE DE SEINE

La collecte des déchets végétaux est relancée **Page 7**

■ MANTES-LA-JOLIE

Une partie du personnel du lycée Saint-Exupéry en grève cette semaine **Page 8**

■ MANTES-LA-VILLE

Nazim Bekhti encore la cible de violences **Page 10**

■ CYCLISME

Paris-Nice : un week-end en jaune pour Luke Lamperti **Page 12**

■ CONFLANS-SAINT-HONORINE

Le festival Jazzenville reprend ses quartiers en mars **Page 14**

VERNEUIL-SUR-SEINE

Blaise François-Dainville : « Replacer l'humain au cœur de la commune »

Actu page 6



Actu page 7

CHANTELOUP-LES-VIGNES

« SOS matous de Chanteloup » lutte contre la prolifération des chats errants



Actu page 8

MANTES-LA-JOLIE

Accompagnement, hébergement... Bientôt une Maison des femmes au Val-Fourré



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Dans ces communes, la course à la mairie est déjà jouée

■ MAXIME MOERLAND

« J'aurais préféré avoir quelqu'un en face ». S'il est forcément enthousiaste à l'idée de repartir pour un nouveau mandat, Philippe Méry ne le cache pas : il aurait aimé avoir un débat, un véritable duel programme contre programme, plutôt que de se voir remettre les clés de l'hôtel de ville sur un plateau. Car oui, Flins-sur-Seine fait partie des 29 communes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise à n'avoir qu'une seule liste inscrite à la Préfecture des Yvelines à l'occasion de ces élections municipales 2026.

Un tel phénomène n'a rien de surprenant dans les plus petites bourgades de notre territoire. Dans des communes comme Boinville-en-Mantois, Montalet-

Le fils de l'ancien maire, qui occupait la fonction entre 1977 et 2001, s'apprête en effet à être élu pour un second mandat, et ce sans la moindre opposition. C'est aussi le cas de la maire de Bouafle, Sabine Olivier qui, après être sortie vainqueur d'un duel face à Franck Lallau en 2020, est seule sur la ligne de départ pour sa propre succession.

« Le mandat s'est très bien passé »

Le cas de Philippe Méry n'est donc pas un cas isolé sur le territoire, loin s'en faut. Et il illustre bien la crise de vocation que traverse le statut de l'élu local, car lui-même n'était pas sûr de rempiler.

la continuité et le maintien d'un niveau de service équivalent, ce qui représente déjà un défi « car les dotations de l'État baissent de plus en plus ».

Mais pourquoi le maire flinois est-il seul à se présenter ? Quand on lui pose la question, sa réponse est claire : « C'est parce que je suis bon ! lance-t-il dans un sourire. J'ai fait campagne comme si j'allais avoir quelqu'un en face. Peut-être que c'est parce que les habitants sont satisfaits de ce que l'on fait ». Pour en avoir le cœur net, nous avons contacté le seul conseiller municipal d'opposition de la commune et candidat en 2020, Rachid Zerouali, pour savoir pourquoi il ne repartait pas au combat. Et sa réponse est claire. « On avait fait campagne contre monsieur Méry, j'avais d'abord un à priori sur ces gens, mais finalement, le mandat s'est très bien passé, raconte-t-il. J'ai de très bons rapports avec lui aujourd'hui. J'ai même pu marier plusieurs personnes alors que j'étais dans l'opposition ! »

S'il a bien été sollicité pour repartir en campagne face au maire, pour Rachid Zerouali, il n'en était pas question. « J'arrête carrément la politique, assure-t-il. Même dans le milieu professionnel, je n'ai pas eu un dialogue aussi constructif. On a construit et avancé ensemble pour l'intérêt de la commune et des habitants. C'est pour ça qu'on est élu ! »

Crise de vocation

C'est donc dans un climat particulièrement sain que Philippe Méry va pouvoir poursuivre sa politique sur Flins-sur-Seine... et préparer la suite. Car c'est une liste renouvelée à 40 % qui va l'accompagner sur ce nouveau... et dernier mandat. « J'ai été agréablement surpris, parce que parmi les gens que j'avais ciblé, deux m'ont dit non et tous les autres m'ont dit oui, souligne-t-il. J'ai essayé de prendre toutes les catégories d'âge, mais surtout de rajeunir l'équipe, car moi, si je suis élu là, ce sera le dernier mandat. Alors je leur ai dit : tentez l'expérience, et après, c'est vous l'avenir ! »

114 communes yvelinoises s'apprêtent à vivre un scrutin sans suspense ce dimanche 15 mars, faute de candidats concurrents face aux listes uniques déposées en préfecture. Au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), 29 des 73 communes connaîtront une « victoire par forfait », notamment Ecqueville, Flins-sur-Seine ou encore Bouafle.



Philippe Méry (à gauche) est seul candidat à sa succession, après avoir acquis son opposant Rachid Zerouali (à droite) à sa cause.



ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

L'avenir, justement, ne s'annonce pas des plus radieux pour l'engagement local. Les chiffres en attestent : le nombre de communes yvelinoises avec une seule liste a fortement augmenté au fil des ans, passant d'une cinquantaine en 2014 à environ 80 en 2020 et même atteindre 114 en 2026. Des chiffres qui prouvent que la fonction peine de plus en plus à susciter des vocations : c'est ce qui a motivé les députés à voter, en fin d'année dernière, pour la loi relative au statut de l'élu local, qui vise à rendre la fonction attractive à nouveau. Cela passe par la revalorisation du montant maximal des indemnités de fonction des maires et de leurs adjoints dans les communes de moins de 20 000 habitants, l'élargissement du remboursement de

certains frais spécifiques, comme les frais de transport ou de représentation, ou encore l'octroi automatique de la protection fonctionnelle pour l'ensemble des élus locaux victimes de violences, de menaces ou d'outrages.

Il reste désormais un défi à ces candidats uniques pour ce premier tour des élections municipales : convaincre les habitants à aller glisser le bulletin dans l'urne, même si l'issue est déjà certaine. « C'est un peu le nœud de l'histoire, avoue Philippe Méry. J'aimerais quand même être élu avec plus de 50 % de participation, ce serait quand même une forme de reconnaissance ». Finalement, ce sera l'abstention l'adversaire de ces candidats. ■

Les communes à 1 ou 2 listes

1 liste : Boinville-en-Mantois, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Brueil-en-Vexin, Chapet, Ecqueville, Evécquemont, La Falaise, Favrieux, Flacourt, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Gaillon-sur-Montcient, Goussonville, Jambville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois, Morainvilliers, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Perdreauville, Saint-Martin-de-la-Garenne, Soindres, le Tertre-Saint-Denis, Tessancourt-sur-Aubette.

2 listes : Les Alluets-le-Roi, Arnouville-les-Mantes, Auffreville-Bras-seuil, Aulnay-sur-Mauldre, Buchelay, Chanteloup-les-Vignes, Drocourt, Gargenville, Guernes, Guerville, Guitrancourt, Juziers, Limay, Magnanville, Médan, Méricourt, Mézières-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Mousseaux-sur-Seine, Rolleboise, Sailly, Triel-sur-Seine, Vert.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le nombre de communes avec des candidatures uniques est en constante augmentation.

le-Bois, le Tertre-Saint-Denis ou Tessancourt-sur-Aubette, la liste unique, il s'agit de la norme lors des élections municipales. Et cette année 2026 ne fait pas exception. Toutefois, même certaines villes moyennes du Nord Yvelines sont impactées. Notamment celle d'Ecqueville : les habitants de la commune, qui sont au nombre de 4279, n'auront qu'un seul bulletin dans les bureaux de vote ce dimanche, celui du maire sortant Marc Herz.

« J'ai quand même réfléchi un peu, avoue-t-il. Je me suis décidé pour des raisons purement personnelles : je suis en retraite depuis deux ans et mon épouse travaille encore. Je ne voulais pas attendre que le temps passe, seul chez moi ».

C'est surtout la volonté de voir ses projets initiés prendre vie qui a poussé Philippe Méry à briguer un nouveau mandat, notamment la construction du futur groupe scolaire. À part ça, l'édile mise sur

SEPUR

EN QUELQUES CHIFFRES ...

145
SITES



13.5
MILLIONS
D'HABITANTS
DESSERVIS



275
COLLECTIVITÉS
CLIENTES

**3.5 millions
de tonnes**
DE DÉCHETS
COLLECTÉES



4200
COLLABORATEURS



MANTES-LA-JOLIE

« Difficultés » au service mammographie : Que se passe-t-il à l'hôpital François Quesnay ?

Si le centre hospitalier a démenti, dans un communiqué publié la semaine dernière, les propos de la candidate à la mairie mantaise Kenza Sakat qui affirmait « *qu'on ne peut plus faire de mammographie* » à François Quesnay, il admet « *des difficultés transitoires de temps médical* ».

■ MAXIME MOERLAND

C'est une prise de parole qui n'a pas manqué de faire réagir à Mantes-la-Jolie. Dans une vidéo tournée sur le parvis de l'hôpital François Quesnay, la suppléante du député Benjamin Lucas et candidate à la mairie de Mantes-la-Jolie, Kenza Sakat, dénonce « *l'arrêt des mammographies* » au sein du centre hospitalier mantais pour manque de personnel. « *L'abandon de l'hôpital public est un choix politique* », lance-t-elle, assurant que son équipe porte « *des solutions concrètes* » comme « *la création d'une maison des femmes regroupant tous les services relatifs aux problématiques féminines* » ainsi que « *de vraies campagnes de prévention sur les cancers* ».

La réplique ne s'est pas faite attendre longtemps en cette période électorale. Candidat à sa propre succession à la mairie et surtout président du conseil de surveillance de l'hôpital, Raphaël Cognet, a dénoncé des « *fake news* » dans une vidéo... tour-

née au même endroit. « *Je me suis immédiatement renseigné, et il s'agit d'une totale fake news. Non seulement les dépistages sont encore possibles, mais dès le mois de juin, un nouvel appareil arrivera pour diagnostiquer encore plus tôt cette maladie* ».



Le centre hospitalier François Quesnay n'est pas épargné par les difficultés budgétaires rencontrées par l'hôpital public.

Rétablissement de la vérité ou tentative de minimiser le problème ? Ce qui est sûr, c'est que des « *difficultés transitoires de temps médical* » affectent le service. Et ça, c'est l'hôpital lui-même qui l'admet dans un communiqué, tout en assurant qu'il « *veille à assurer la continuité de l'activité en orientant les plages de rendez-vous à destination des patientes suivies à l'hôpital, et confirme sa volonté d'augmenter progressivement les créneaux de rendez-vous* ». ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

L'ARS annonce la fermeture de trois maisons médicales de garde

L'Agence Régionale de Santé Île-de-France a annoncé le 9 mars prendre acte de la fermeture de trois maisons médicales de garde dans les Yvelines, dont celle du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie.



Parmi les trois fermetures de MMG se trouve celle de Mantes-la-Jolie.

Afin d'harmoniser la rémunération des gardes postées dans le cadre de la permanence des soins ambulatoires (PDSA), l'ARS Île-de-France avait annoncé dès 2022 la fin d'un régime dérogatoire qui avait été accepté en 2012 pour quatre maisons médicales de garde (MMG) des Yvelines. En réaction à cette confirmation, les quatre MMG concernées (Mantes-la-Jolie, Montfort, Montigny et Les Mureaux) ont déclenché un mouvement de grève et n'ont pas souhaité discuter d'éventuelles solutions à mettre en œuvre pour accompagner la transition selon l'agence étatique. Ce qu'a contesté la présidente de la

MMG mantaise dans les colonnes de 78Actu : « *C'est un manque de reconnaissance et de considération* ». L'ARS assure qu'en dépit de ces fermetures, la PDSA reste pleinement opérationnelle dans les Yvelines. La régulation médicale du Centre 15 orientera les patients vers les solutions les plus adaptées, notamment le Service d'Accès aux Soins (SAS) et les services d'urgence, dont le fonctionnement n'a pas été impacté : « *Les habitants du territoire disposent donc toujours d'une prise en charge adaptée en cas de besoin. L'ARS veille régulièrement à l'effectivité de cette permanence* ». ■

MANTES-LA-JOLIE

Avec son association, il recherche des médecins pour les déserts médicaux

Lounès Malache et son association « *Restons debout santé* » aide des maisons médicales à trouver des médecins généralistes. Une aubaine pour des villes à l'offre de santé restreinte.

■ AURELIEN BAYARD



Restons debout santé rembourse tous les frais réels des médecins que l'association gère.

La désertification médicale est une problématique qui touche tout le territoire national. Mais localement, certains tentent d'endiguer ce fléau comme l'association « *Restons debout santé* ». Créée en 2023, elle est le fruit de la rencontre entre le docteur Jibril Assani, Kevin Semi, infirmier de profession, et Lounès Malache, le fondateur de cette association mantaise. Les trois compères ont constaté que l'attractivité de la médecine libérale était en chute libre dans des zones comme Mantes-la-Jolie ou les Mureaux, la faute à plusieurs facteurs dont la lourdeur des tâches administratives qui prennent de plus en plus de temps : « *On a vu une évolution des mentalités, ils veulent moins travailler et surtout plus vraiment seul* ».

Lounès a donc une idée : « *Souvent, les médecins effectuent des gardes de 24h dans les hôpitaux, en moyenne 2 fois par semaine. Le reste de la semaine, ils peuvent être présents au sein d'une maison médicale* ». Le Mantais leur pro-

pose ainsi de devenir salariés, et, pour rendre son concept attractif, il rembourse tous les frais réels, c'est-à-dire le trajet, la nourriture et même les nuitées. Le médecin généraliste peut alors officier dans une des quatre maisons de santé où l'association est installée : Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, les Mureaux et la dernière en date, Épône. Dans ces structures, il y a donc un médecin généraliste qui peut servir de médecin traitant et un médecin d'urgence au cas où.

Prochaine étape : les communes rurales

Tout est optimisé pour que le médecin généraliste puisse voir un maximum de patients. Lorsqu'il arrive, la secrétaire s'occupe des renseignements généraux, l'infirmier effectue la batterie de tests nécessaires et finalement, le professionnel de santé ne réalise que la consultation. Pour le moment, Restons debout santé ne touche aucune subvention de l'ARS car son projet est beaucoup trop récent. Mais Lounès espère bien démontrer la fiabilité du modèle qu'il

propose : « *Cela nous servira ensuite à acheter du matériel pour encore plus faciliter le quotidien des médecins* ».

Par ailleurs, il ne souhaite pas rentrer en concurrence avec les hôpitaux : « *On les paye au même tarif que s'ils étaient en hôpital. Contrairement aux boîtes d'intérim qui surfacturent et qui les envoient dans toute la France* ». Autre point qui permet de conserver de bonnes relations avec le milieu hospitalier : la dizaine de médecins gérés par Restons debout santé n'a pas vocation à s'installer définitivement dans une des maisons de santé, c'est presque l'inverse, « *eux leur intérêt c'est de les faire travailler dans de bonnes conditions* ».

Sur du moyen terme, le Mantais aimerait ouvrir de nouvelles permanences médicales mais plus dans des petites ruralités. Il y en a d'ailleurs une en négociation aux Alluets-le-Roi. En effet, Lounès Malache part du principe qu'une offre de soin plus complète dans les petites villes peut désengorger les plus grandes et ainsi, que tout le monde soit traité de la meilleure des manières. ■

AUBERGENVILLE

À la découverte des métiers de demain

Le Campus Industriel Circulaire de la Mobilité de Renault-Flins, à Aubergenville, accueille la **Journée des Métiers de Demain** le jeudi 26 mars de 9h à 17h.

Des métiers qui « *changent le monde* ». Rien que ça ! Voilà ce qui attend les élèves lors de l'événement organisé par Seinergy Lab, le jeudi 26 mars prochain au Campus ICM de Renault-Flins à Aubergenville. La *Journée des Métiers de Demain* présentera des formations « *qui ont du sens* » face au dérèglement climatique, à la transformation des industries et à l'évolution de nos modes de vie.

Énergie, BTP, mobilité, industrie

Énergie, BTP, mobilité, industrie ou encore économie circulaire, de nombreux secteurs seront mis en avant à travers plusieurs stands et autres conférences de 9h à 17h. Les inscriptions individuelles ou de groupe sont accessibles en ligne sur le site de l'organisateur de l'événement (seinergylab.fr). ■



■ EN IMAGE

EPONE

Le Paris-Nice a fait vibrer la commune

Comme lors de la première étape à Achères, Épône n'avait d'yeux que pour le vélo le 9 mars. La municipalité avait déployé un village d'animations tout autour de son Hôtel de Ville pour que petits et grands profitent du passage des coureurs du Paris-Nice. 112 élèves de CM2 ont ainsi pu effectuer un atelier de sensibilisation sur le bien rouler. Et plus tôt dans la matinée, Thomas Voeckler et Sandy Casar sont allés à la rencontre des collégiens pour répondre à des questions techniques et signer quelques autographes à la fin. Cerise sur le gâteau, le maire de la commune, Ivica Jovic, a fini avec le maillot jaune sur les épaules. ■

MAGNANVILLE

Deux Journées portes ouvertes pour le prix d'une

Le samedi 14 mars à Magnanville, le lycée Léopold Sédar Senghor et l'Ensemble Scolaire Terre et Avenir ouvrent leurs portes à leurs futurs étudiants le temps d'une journée.

Que votre progéniture souhaite poursuivre des études traditionnelles ou se tourner vers les métiers de l'agriculture, ce samedi 14 mars est à cocher dans votre calendrier. C'est à cette date que deux journées portes ouvertes sont au programme du côté de Magnanville. Les équipes du lycée Léopold Sédar Senghor, au niveau de la place Pierre Bérégovoy, accueilleront les familles de 9h à 12h30 pour leur présenter les différentes filières, du BAC général au BAC Techno en passant par les BTS et les filières professionnelles.

C'est aussi ce jour-là que l'Ensemble Scolaire Terre et Avenir, établissement privé catholique qui forme aux métiers du secteur agricole, présentera ses formations allant de la 6^{ème} au BTS. Le rendez-vous est donné de 10h à 17h au 22 avenue de l'Europe, toujours à Magnanville. ■

RENAULT CLIO
FULL HYBRID E-TECH

portes ouvertes
12-16 mars⁽¹⁾



A 92g CO₂/km



1000 km d'autonomie sans recharge⁽²⁾
jusqu'à 80% de conduite électrique en ville⁽³⁾

(1) ouverture exceptionnelle le 15/03/26. (2) jusqu'à 1000 km avec un plein d'essence.* (3) résultats essais internes utilisant la phase urbaine du worldwide harmonized light vehicles test cycle. % du temps de trajet, selon conditions de roulage effectives. consommations mixtes min/max (l/100 km)*: 3,9/5,2. émissions CO₂ min/max (g/km)*: 89/118. *selon données WLTP. Renault s.a.s. res nanterre 780 129 987.

Renault recommande Castrol

renault.fr

pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

VERNEUIL-SUR-SEINE

Blaise François-Dainville : « Replacer l'humain au cœur de la commune »

Conseiller municipal d'opposition depuis 2020, Blaise François-Dainville se lance pour la première fois dans la course aux élections municipales. Cet enfant de la commune croit profondément à la proximité et au dialogue dans le fonctionnement de la Ville.

■ AURELIEN BAYARD

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous présenter ?

J'ai été dans un groupe qui, malheureusement, a perdu à une poignée de voix (il était sur la liste de Philippe Tautou, Ndlr). Durant 6 ans, nous avons donc travaillé ensemble dans une bonne atmosphère, sans que forcément un leader ne s'impose. Puis Julien Fréjabue m'a fait part de sa volonté de partir en campagne pour les élections municipales. L'idée était quand même d'obtenir un rassemblement et nous avons conclu un accord : je suis tête de liste et lui est en deuxième position.

Votre nom est intimement lié au monde associatif. Est-ce un plus ?

Certains connaissent mon nom de famille par les engagements de mes parents. Mon père a fait trois mandats ici en tant que maire adjoint de l'équipe de Philippe Tautou et il y a la Passerelle à Hardricourt (l'éta-

blissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées, Ndlr). Mes frères et sœurs sont aussi engagés. C'est vrai que j'ai baigné dedans depuis que je suis tout petit et cela peut être une des raisons de mon dynamisme. Mais nous avons tous notre identité et nos convictions.

Qu'est-ce que vous reprochez à l'équipe en place ?

Tout d'abord la gare Eole. Il souhaite déplacer la gare routière côté Nord, sauf que rien n'a bougé depuis 6 ans. Le maire de Vernouillet, Pascal Collado, n'est pas pour et il faut donc trouver une solution intermédiaire. Autre point, il y a quelque chose de symbolique dans les choix et dans les priorités qui sont faites. Par exemple, Fabien Aufrechter annonce que l'augmentation des frais de personnel ont augmenté de 40 %. Et à côté de ça, on a supprimé le service d'aide à domicile pour

les personnes âgées en situation d'isolement.

Pour le projet des Briques rouges, il s'est engagé à rénover les 4 copropriétés. Une est financée mais est-ce que les subventions pour les autres sont bien actées ? Sauf que pour le moment il n'a toujours pas répondu à la question, or cela serait bien pour les Vernoliens de savoir quel montant ils vont payer. Toujours dans la partie dépenses, il a eu recours à l'endettement alors que la Ville disposait d'une réserve financière importante de l'ordre de 7 millions. Malgré cela, il nous compare à des communes de la même strate pour dire que tout va bien et que tout est sous contrôle. Nous avons une grande interrogation sur la santé financière de la Ville.

Quel est donc votre projet pour Verneuil-sur-Seine ?

Replacer l'humain au cœur de la commune et dans le respect de chacun. Cela passe notamment par renouer le dialogue. Par exemple, ne pas faire une réunion de quartier par an avec un PowerPoint ; ça n'apporte rien. Les gens, ils vous demandent quoi aujourd'hui ? Ils vous



LA GAZETTE ENYVELINES

Pendant 6 ans, Blaise François-Dainville a été conseiller municipal d'opposition sur la liste « Verneuil l'avenir ensemble ».

demandent un élu référent. Nous on préférerait faire des balades de quartier, les habitants nous expliquent tous les problèmes qu'ils peuvent rencontrer et à la fin on tranche. Et si on dit non, il faut dire pourquoi. La dernière fois, nous avons fait un tour en bus et on a découvert un problème de visibilité à cause de haies trop hautes. Et ce dialogue rompu, il concerne aussi des parties prenantes comme GPSEO. À chaque fois qu'il y a eu une difficulté, Fabien Aufrechter s'est dédouané sur la communauté urbaine.

Ensuite, nous aimerions étendre la police municipale le soir et le week-end. Nous devons en parler avec

Vernouillet car nous partageons deux salles dans le centre de supervision urbain. L'île de loisirs est également un sujet majeur. Nous devons l'aider et l'accompagner pour trouver des recettes qui peut leur permettre d'avoir des rentrées d'agents.

Certains détracteurs qualifient votre liste de « revenants ». Qu'en pensez-vous ?

Si c'est pour dire que nous sommes pilotés par Philippe Tautou, c'est complètement faux. Il a pris la décision d'arrêter et dans « Verneuil au cœur », il n'y a que Julien Fréjabue et moi qui étions présents en 2020. Sinon, pour le reste, ce ne sont que des nouvelles personnes. ■

■ INDISCRETS

« L'exemplarité des élus n'est pas une option ». Tel est le cri du cœur de l'association Mouvement Enfants. Le mouvement, fondé par des survivantes et survivants d'inceste et de violences sexuelles dans leur enfance, appelle au retrait de la candidature de Laurent Brosse à Conflans-Sainte-Honorine via une pétition publiée sur le site mesopinions.com, en raison de sa condamnation pour violences, harcèlement, et tentative d'agression sexuelle à l'encontre de son ex-compagne.

« Être maire, c'est incarner la protection, assène l'association dans sa missive. Un maire porte les politiques locales de prévention des violences, supervise les établissements scolaires, travaille avec les services sociaux, représente l'autorité publique auprès des familles. Peut-on durablement promouvoir la lutte contre les violences conjugales et la protection de l'enfance tout en ayant été condamné pour des faits de violences dans le cadre conjugal ? La question est morale. Elle est politique. Elle est démocratique ». À l'heure où nous écrivons ces lignes, la pétition a récolté 11 159 signatures. ■

C'est un soutien inattendu, mais bienvenu pour l'actuelle maire de Poissy et candidate à sa propre succession. Sandrine Berno dos Santos a été adoubée par l'ancien maire socialiste Frédéric Bernard à l'approche des élections municipales, dans un post on ne peut plus clair publié sur sa page Facebook : « Le 15 Mars, je vote Sandrine Berno dos Santos ». ■

Kenza Sakat, elle, peut finalement compter sur l'appui du Parti Communiste Français. La section départementale du PCF a apporté son soutien à la candidate de l'union de la Gauche pour les élections municipales de Mantes-la-Jolie, évoquant la « menace » de « l'extrême droite » via les liens entre le maire, Raphaël Cognet, et le milliardaire Pierre Edouard Stérin.

« Tout doit être mis en œuvre pour empêcher cette dérive extrémiste droite et permettre à la Gauche de gagner cette ville », a déclaré le secrétaire départemental du Parti Communiste, Joël Jegouzo, dans un communiqué. Le rassemblement à Gauche qui s'est construit peut atteindre cet objectif, c'est pourquoi la fédération du PCF appelle les citoyens mantais à faire barrage aux dangers que représentent les perspectives du Maire actuel en votant pour la liste de rassemblement de Gauche conduite par Kenza Sakat ». ■

■ EN BREF

POISSY

Un candidat se déclare dans les derniers instants

Ancien élu d'opposition, Maxime Legrand a décidé d'officialiser sa candidature à la mairie de Poissy quelques jours avant la date butoir du 27 février. Il se réclame de la « gauche républicaine ».

Il y aura donc 7 listes pour les élections municipales de dimanche prochain à Poissy. En effet, Maxime Legrand, conseiller municipal d'opposition lors du mandat 2014-2020 sur la liste de Frédéric Bernard, a déposé sa liste à la Préfecture quelques jours avant la date limite du 27 février.

Parmi ses autres faits d'armes se trouvent également une candidature non-validée pour les primaires de la Gauche en 2017 car il n'avait pas recueilli le nombre de parrainages suffisants. Il avait également fait face à Marine le Pen et Marine Tondelier en 2022 lors des élections législatives dans la 11^{ème} circonscription

du Pas-de-Calais. L'entrepreneur et enseignant dans le domaine de la formation se revendique de « gauche républicaine », en excluant LFI de l'arc républicain. À voir donc comment il s'en sortira face aux adversaires du même bord que lui que sont Mathieu Paranthoën et Sébastien Ribeiro. ■



DR

Maxime Legrand avait tenté les primaires de la Gauche en 2017.

CHANTELOUP-LES-VIGNES

« SOS matous de Chanteloup » lutte contre la prolifération des chats errants

Depuis plus de 5 ans, l'association « SOS Matous de Chanteloup » s'occupe de soigner et de stériliser les chats errants de la commune. Une question de santé publique puisque les félins peuvent rapidement proliférer, comme l'a signalé la SPA la semaine dernière.

■ AURELIEN BAYARD

Et si Chanteloup-les-Vignes devenait Chanteloup-les-Vignes ? Le chiffre a l'air vertigineux mais est pourtant bien vrai. En quatre ans, un couple de chats peut engendrer jusqu'à 20 000 rejetons, soit le double du nombre d'habitants de cette commune yvelinoise. C'est pour cela que la Société protectrice des animaux (SPA) a interpellé les candidats et les maires pour que cette thématique s'invite dans leur campagne municipale. Toutefois, dans la cité mise en lumière par le

film *La Haine*, cette catastrophe sanitaire n'arrivera pas car Sophie Chergui a lancé en 2020 son association « SOS Matous de Chanteloup ». Elle, ainsi que plusieurs bénévoles, s'occupent de capturer, de soigner et de stériliser les chats errants.

Au début, c'était un peu par hasard. « J'étais déjà maire adjointe à l'écologie et on m'a ajouté la délégation du bien-être animal » se remémore la présidente de l'association. Elle a donc aménagé un local et installé

7 points de nourrissage à travers la ville. Pour recueillir les vagabonds, l'élue mise sur les signalements faits par la population. Pas plus tard que dimanche dernier, elle a réussi à en attraper deux dans le jardin d'un particulier.

« On les appâte avec des trucs odorants comme du thon ou de la sardine, explique Sophie Chergui. Cela va faire un petit fumet qui les attire. » Ensuite, direction le vétérinaire afin de leur créer un carnet de santé en bonne et due forme. Même si SOS Matous de Chanteloup bénéficie de tarifs préférentiels, sa fondatrice a dépensé environ 160 000 euros de frais de santé en cinq ans. Pour continuer à subsister, elle se « rembourse » grâce aux adoptions. Sur les 150 chats recueillis chaque année, 100 arrivent à trouver preneurs.

Même si cela peut être chronophage – dès 6h30, elle s'en va remplir les gamelles des chats présents dans le local – Sophie Chergui estime que c'est avant tout de la volonté politique. « La Mairie me donne 2 000 euros par an de subventions. Avec ça, je fais déjà une petite dizaine de chats. C'est déjà mieux que rien » assène la

présidente de l'association. Elle espère également une évolution de la part du législateur en rendant la stérilisation obligatoire : « *La Belgique l'a fait. L'Espagne l'a fait !* » Une démarche importante puisque le comportement des chats pendant leur chaleur peut provoquer des abandons. « *On m'a déjà appelé pour me dire qu'un mâle était devenu pas propre. Non, il fait pipi car c'est le comportement d'un chat pas castré* » regrette-t-elle.

Elle met aussi en garde sur certaines pratiques. Par exemple, même si c'est interdit par la loi, des personnes essayent tout de même de donner gratuitement des chatons sur des sites comme Le bon coin : « *C'est une arnaque sans nom. On s'est déjà fait passer pour des acheteurs et le chat n'est ni identifié, ni vacciné ni rien du tout et parfois dans un état... C'est aussi une cause d'abandon.* »

Actuellement, SOS Matous de Chanteloup a en plus d'autres chats à fouetter. En effet, le terrain sur lequel se trouve le local a été vendu et il va falloir le déménager, ce qui empêche Sophie Chergui de dormir. Si elle recherche activement, l'élue lance donc un appel aux communes avoisinantes afin de trouver un nouveau refuge pour ces félicés. ■



SOS Matous de Chanteloup aide aussi les familles modestes pour stériliser leur chat.

LAGAZETTE ENYVELINES

■ EN BREF

POISSY

L'hôpital cherche ses futurs salariés

Le Centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye invite les étudiants et professionnels de santé à un « Job dating de Printemps » le mardi 24 mars prochain, de 15h à 20h.

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy/Saint-Germain (CHIPS) recrute. Le mardi 24 mars 2026, l'établissement organise son « Job Dating de Printemps » dans le hall de l'hôpital pisciacais. Ce rendez-vous s'adresse aux étudiants prochainement diplômés, ainsi qu'au personnel soignant, médico-technique ou socio-éducatif souhaitant donner un nouvel élan à leur carrière. Au-delà de la simple rencontre, les candidats auront l'opportunité de passer des entretiens directement avec les recruteurs, que ce soit en présentiel ou en distanciel. L'événement permet également d'échanger avec des ambassadeurs et des professionnels en poste pour mieux appréhender les réalités du terrain, tout en offrant la possibilité de visiter certains services hospitaliers. Pour participer, les personnes intéressées doivent obligatoirement s'inscrire en ligne sur le site gtyyvelinesnord.recrutement-talents.fr. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Une nappe de fioul aperçue sur la Seine

La Mairie de Villennes-sur-Seine a indiqué le 5 mars qu'une nappe de fioul se trouvait sur la Seine. D'après la commune, elle proviendrait d'un chantier naval situé au niveau d'Achères.



La nappe de fioul provenait d'un chantier situé à Achères.

ILLUSTRATION / LAGAZETTE ENYVELINES

Une nappe de fioul qui s'étend de l'île de Villennes-sur-Seine jusqu'au vieux pont de Poissy a été aperçue le 5 mars. C'est la Municipalité de Villennes-sur-Seine qui a lancé l'alerte le 5 mars sur son compte Facebook : « *Une nappe de fioul sur la Seine, venant de Poissy, est en train de traverser Villennes. Le Maire est actuellement en compagnie des pompiers afin de rechercher l'origine de cette pollution.* »

L'origine de cette nappe n'a pas mis longtemps à être découverte. Elle proviendrait d'un chantier naval basé sur la commune d'Achères. Ce n'est pas la première fois qu'un tel incident se produit sur la Seine. En 2019, une fuite d'hydrocarbures s'était déclarée dans un pipeline de l'entreprise Total, au niveau de la commune d'Autouillet. En plus de s'étendre sur le fleuve francilien, le pétrole s'était alors rapidement infiltré sous terre, touchant en plus d'Autouillet, les villes de Vicq, Boissy-sans-Avoir. Des excavations avaient alors été menées par les pompiers yvelinois. ■

VALLEE DE SEINE

La collecte des déchets végétaux est relancée

Dès cette semaine, avec l'arrivée du printemps, la collecte de végétaux reprend progressivement sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Avec le retour des beaux jours et la reprise des activités de jardinage, la gestion des résidus verts s'adapte sur le territoire. La Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise relance progressivement ses services de ramassage en porte-à-porte à compter du lundi 9 mars.

Ce redémarrage concerne les habitants des 61 communes bénéficiant de ce dispositif spécifique. Pour faciliter l'organisation des foyers, les bacs dédiés aux tontes et aux tailles de haies peuvent de nouveau être intégrés à la routine des collectes hebdomadaires. Afin

d'identifier précisément les dates de passage correspondant à chaque rue, les usagers sont invités à utiliser l'application mobile « *Infos déchets GPSEO* ». Cet outil numérique permet d'anticiper l'intensification de la production de déchets liée à l'entretien des espaces extérieurs et de suivre l'évolution des tournées de ramassage. ■



Les dates de reprise varient selon les communes : pour en savoir plus, rendez-vous sur l'application Info Déchets GPSEO ou sur le site de la communauté urbaine.

ARCHIVES / LAGAZETTE ENYVELINES

MANTES-LA-JOLIE

Accompagnement, hébergement... Bientôt une Maison des femmes au Val-Fourré

Le Département des Yvelines présentait ce lundi 9 mars la deuxième Maison des femmes du territoire. Installée au sein du quartier du Val-Fourré, celle-ci permettra, d'ici 6 mois, aux femmes victimes de violences de trouver refuge.

■ MAXIME MOERLAND

C'est au lendemain de la *Journée internationale des droits des femmes* que le Département des Yvelines a tenu à lever le voile sur un projet particulièrement ambitieux pour le quartier du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie : la création d'une Maison des femmes, la deuxième du même type sur le territoire. « *Lorsque j'avais visité la Maison Calypso de Plaisir, j'avais vraiment été convaincu qu'il fallait ouvrir d'autres lieux dans le département* », avoue le président du conseil départemental Pierre Bédier, après une visite des lieux. C'est au 8 rue Mozart, dans les anciens locaux des Résidences Yvelines Essonne, que ce lieu pluridisciplinaire dédié à la santé, à la prévention et à l'accompagnement des femmes et des jeunes verra le jour.

Au rez-de-chaussée de ce grand dédale, on trouvera les services du Département à la fois sociaux, mais aussi dédiés aux enfants et à la

santé, ainsi que des locaux partagés avec l'hôpital François Quesnay à destination des adolescents. À l'étage vont voir le jour une maison médicale départementale, un grand espace de réunion ainsi qu'un appartement pour des femmes en « *situation de rupture de parcours* », comme l'explique Mathieu Cynober, directeur de la santé au conseil départemental. « *On a vraiment une logique pluridisciplinaire et partenariale, avec une philosophie de dire qu'on a des espaces ici, à destination des femmes, des jeunes et de la population, qui peuvent être mis à disposition pour intégrer des actions collectives sur ces espaces ou des temps de consultation et d'accompagnement individuels* ».

Pour accueillir le public, cette deuxième Maison des femmes du département disposera de tout le panel des acteurs du soin et des ressources médico-sociales et socio-culturelles. Des travailleurs sociaux

aux sage-femmes en passant par des médecins ou des animateurs, l'accueil sera personnalisé. De fait, rien ne sera laissé au hasard avec une offre complète de prévention et de soins : consultations médicales et de santé sexuelle, accompagnement social, soutien psychologique ou encore actions de prévention et de sensibilisation ainsi que des initiatives associatives favorisant la reconstruction, la parole et l'accès aux droits.

Le choix de cet emplacement, à une poignée de minutes de la dalle du Val-Fourré, n'a pas non

plus été fait au hasard. « *On accorde une considération particulière aux grands quartiers d'habitat social, car c'est là qu'il y a le plus d'inégalités*, développe Pierre Bédier. *C'est un choix politique très fort de donner aux femmes toute leur place dans ces quartiers malgré les forces qui s'y opposent* ».

Quant à l'ouverture de ce nouveau lieu de prise en charge dédié aux femmes, c'est pour bientôt. Seuls quelques travaux de cloisonnement et de points d'eau retardent l'échéance : l'accueil du public se fera progressivement au fil des 6 prochains mois, avec une arrivée prévue des premiers médecins pour le mois d'octobre. ■



Le Centre hospitalier François Quesnay, la radio associative LFM Radio ou encore l'association Initiative Santé Territoires de l'Ouest Parisien (ISTOP) sont parties prenantes du projet aux côtés du Département des Yvelines.

■ EN BREF

LIMAY

30 000 euros pour réaliser vos projets

La municipalité de Limay invite les habitants à faire part de leurs idées pour la commune dans le cadre du budget participatif, à compter du 16 mars.

La Ville de Limay lance la troisième édition de son budget participatif. Du 16 mars au 26 juin, tous les habitants dès 12 ans sont invités à proposer des projets pour améliorer leur cadre de vie. Le dépôt des dossiers s'effectue en ligne sur le site de la ville (limay.fr) ou via un formulaire papier disponible à l'Hôtel de Ville, à la DST et à la médiathèque.

Les idées doivent couvrir des thèmes comme la biodiversité, le « *vivre ensemble* » ou le street-art, et respecter un plafond de 15 000 euros par projet, pour une enveloppe globale de 30 000 euros. Après une phase d'étude technique et un vote des citoyens, les lauréats seront dévoilés le 8 mars 2027 avant d'être réalisés dans les 24 mois. Ils rejoindront les initiatives déjà concrétisées depuis 2023, telles que les jardins partagés, les boîtes à livres ou l'installation de pianos en libre accès. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Une partie du personnel du lycée Saint-Exupéry en grève cette semaine

Plusieurs enseignants et autres membres du personnel du lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie sont en grève du 10 au 13 mars à l'appel du syndicat FSU. Celui-ci réclame un abondement significatif de la dotation pour la rentrée 2026-2027.

Les parents vont certainement devoir trouver une solution de repli. En effet, réunis au sein de la section

FSU, les membres du personnel du lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie sont en grève entre le 10 et le

13 mars. Ceux-ci dénoncent une dotation horaire globale qu'ils jugent insuffisante ainsi que des choix d'organisation qui fragiliseraient les conditions d'enseignement.

Ils exigent donc le maintien de l'enseignement du russe, le respect des horaires réglementaires en langues anciennes, le renforcement de l'accompagnement personnalisé en seconde, la garantie de l'accompagnement à l'orientation en première, ainsi que le maintien de débouchements indispensables. Ils demandent aussi le rétablissement de groupes de spécialité supprimés et la fin des regroupements en CPGE. Par ailleurs, les membres de l'équipe éducative s'inquiètent également de voir les accès extérieurs défaillants, des serrures électroniques hors service, les photocopieurs en panne et des commandes impossibles à effectuer.

Les représentants devaient être reçus à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) des Yvelines le 10 mars. ■

YVELINES

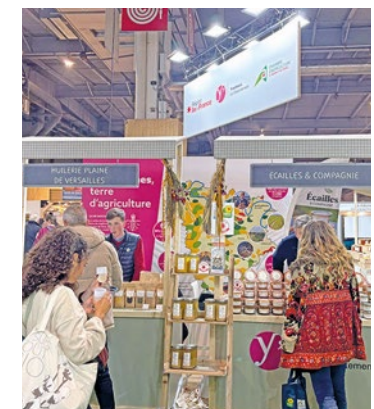
Salon de l'agriculture : ces exploitants locaux ont été médaillés

Les Yvelinois ont brillé à l'occasion du Concours Général Agricole de cette année 2026. On fait le point sur les lauréats.

Le terroir des Yvelines a une nouvelle fois brillé lors de la 62^{ème} édition du *Salon International de l'Agriculture*. Huit producteurs du département ont été distingués par le prestigieux Concours Général Agricole 2026, accumulant une moisson de médailles qui récompense le savoir-faire local. Parmi les grands vainqueurs, la Ferme de Grignon – AgroParisTech s'est particulièrement illustrée avec trois médailles d'or pour son fromage frais et ses yaourts, complétées par trois médailles de bronze.

Les douceurs sucrées ne sont pas en reste : les Confitures de la Prairie et la Ferme du Logis ont chacune décroché deux médailles d'or pour leurs confitures de fraises, d'abricots ou leurs jus de fruits. Le talent yvelinois s'exprime également dans des domaines variés, comme en témoignent les mé-

dailles d'or obtenues par Écailles et Compagnie pour ses rillettes de truites ou par Square Box pour son punch planteur. La Ferme de Viltain, la Brasserie du Roi et On Ti Dousé complètent ce palmarès avec des distinctions en argent et bronze. ■



Ces récompenses officielles valorisent l'engagement quotidien de nos agriculteurs et artisans, faisant des Yvelines une terre de gastronomie reconnue à l'échelle nationale.



Le personnel dénonce des conditions d'enseignement dégradées ainsi que des éléments de sécurité défaillants.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

La Gazette en Yvelines

**OFFREZ
UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ
À VOTRE
MARQUE**

ACTUALITÉS

**FAITS
DIVERS**

SPORT

CULTURE



Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,
78711 Mantes-la-Ville

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

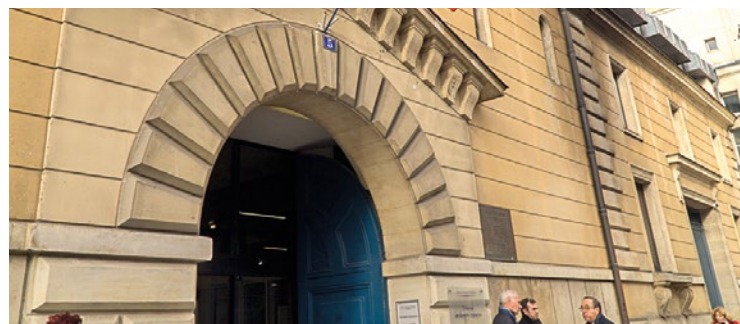
■ AURELIEN BAYARD

On ne se fait pas justice soi-même. Il est aux alentours de 19h30 quand les brigades muriautines et mantaises de la police nationale sont avisées de l'enlèvement d'un mineur de 17 ans à son domicile, sis au 16 rue d'Ablemont à Juziers. Munis du signalement des deux mis en cause ainsi que du véhicule utilisé, les forces de l'ordre effectuent alors plusieurs patrouilles dans le secteur. Finalement, la voiture recherchée retourne sur les lieux de l'enlèvement et les policiers se pressent sur place, espérant tomber aussi sur les deux ravisseurs.

Ils tombent alors sur la victime qui leur explique que deux hommes – originaires de Juziers et âgés de 24 et 29 ans – ont défoncé la porte-fenêtre de son appartement car ils le pensaient responsable du vol de leur deux roues. Le mineur précise avoir été frappé – il présentait des traces au niveau du cou – avant d'être monté « *de force* » dans leur véhicule pour se rendre au domicile d'un autre

JUZIERS Pour se faire justice eux-mêmes, ils kidnappent le voleur de leur moto

Deux hommes ont kidnappé un mineur de 17 ans à Juziers le 24 février car celui-ci leur aurait volé leur moto. Ils ont été condamnés à deux ans de prison ferme avec mandat de dépôt.



Les deux ravisseurs avaient décidé de se faire justice eux-mêmes.

voleur présumé. Les deux suspects sont interpellés plus tard puis placés en garde à vue.

En audition, le plus jeune recontextualise les conditions de cet enlèvement. Il indique s'être fait dérober sa moto qui était remise à l'arrière d'un immeuble et, bien qu'il ait pu en reprendre possession, celle-ci avait été dégradée. L'homme de 24 ans avait réussi à localiser le voleur dans le même immeuble et souhaitait initialement « *régler l'affaire à l'amiable* ». Il était alors venu sonner, mais sans réponse, il a forcé la porte-fenêtre pour pénétrer dans le logement. Il recon-

naît le fait d'avoir asséné « *une gifle* » à la victime, mais reste plus nébuleux sur l'enlèvement et la séquestration, idem pour son complice.

À l'issue des mesures de garde à vue, les deux mis en cause sont déférés au tribunal judiciaire de Versailles dont le cadre d'une comparution immédiate. Ils ont écopé respectivement : d'une peine d'emprisonnement de 3 ans dont 1 an avec sursis probatoire pendant 2 ans et d'une peine d'emprisonnement de 2 ans ferme avec révocation d'un sursis de 5 mois. Les deux ont été écroués le jour même. ■

MANTES-LA-VILLE Nazim Bekhti encore la cible de violences

Le candidat aux municipales à Mantes-la-Ville a été frappé le 3 mars dans le quartier des Merisiers. Une semaine auparavant, lui et ses équipes avaient été la cible de jets de pierres dans le domaine de la Vallée.

Le soir du 3 mars, Nazim Bekhti a dû être transporté à l'hôpital de Mantes-la-Jolie car un homme

l'a frappé au visage plusieurs fois. « *J'arrivais au rond-point des Merisiers. J'ai remarqué qu'une de mes af-*

fiches était décollée. C'est en voulant la recoller que cet homme a foncé sur moi » a confié le candidat aux élections municipales de Mantes-la-Ville au *Parisien*. Deux personnes sont intervenues pour mettre en déroute son agresseur.

Les réactions de soutien ne se sont pas faites attendre. Le député de la 8^{ème} circonscription, Benjamin Lucas, a dénoncé « *avec force cette violence inacceptable* ». « *Il est impératif que le ou les auteurs de cet acte d'intimidation brutale soient recherchés et punis, au nom de la démocratie et de ses principes* » a ajouté l'ancien premier secrétaire de Génération.s. Quant au maire et candidat mantevillois, Sami Damermy, il a appelé Nazim Bekhti pour lui apporter tout son soutien à la suite de cet incident : « *Toute la lumière doit être faite sur ces faits. Je suis cette situation de près afin que les circonstances soient établies avec précision.* »

La semaine dernière, Nazim Bekhti avait également pris pour cible. Dans le domaine de la Vallée, lui et ses équipes avaient essuyé des jets de pierres. ■



Nazim Bekhti a été agressé alors qu'il tentait de recoller une de ses affiches.

ANDRESY La piscine touchée par un incendie

Un incendie s'est déclaré à l'intérieur de la piscine d'Andrésy le 5 mars. D'après la mairie, les flammes seraient parties au niveau du chantier de rénovation. Le maire a promis une réunion avec la communauté urbaine qui est le maître d'œuvre de ces travaux.



L'incendie s'est déclaré lors des travaux d'étanchéité.

Depuis plus de deux ans, la piscine Sébastien-Rouault fait l'objet d'importants travaux de rénovation énergétique, notamment le remplacement de sa toiture vitrée. Si à l'époque, la municipalité espérait une réouverture fin 2025, celle-ci ne devrait intervenir qu'en 2027, après une dernière salve d'opérations à la fin de cette année.

Il se pourrait que l'ouverture soit à nouveau retardée. En effet, le 5 mars, la piscine a été touchée par un incendie dont les flammes seraient parties au niveau dudit

chantier. « *Il s'est déclaré lors de travaux d'étanchéité, suite à une inflammation accidentelle de panneaux isolants* » a précisé la Ville.

La crèche des oursons, située juste en face, a été mise en sécurité. Les pompiers sont rapidement intervenus, ce qui a évité la propagation des flammes et les enfants ont donc pu manger tranquillement. Le maire Lionel Wastl a promis aux habitants une réunion avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise car elle est maître d'œuvre de ce chantier. ■

YVELINES Deux refus d'obtempérer lors de la même soirée

Lors de la soirée du 8 mars, deux refus d'obtempérer sont survenus, l'un à Gargenville, l'autre à Trappes. Dans les deux cas, les chauffards ont été arrêtés et il n'y a pas eu de blessé.

Le 8 mars en début de soirée, dans la rue Gabriel-Péri, à Gargenville, les effectifs de la BAC voulait contrôler une Dacia. Une course poursuite s'engage entre les forces de l'ordre et le conducteur, un homme de 44 ans originaire d'Épône. Celui-ci finit par être interpellé après avoir percuté au préalable un véhicule en stationnement ainsi que la voiture banalisée au niveau de la porte arrière.

Quelques heures plus tard, à plusieurs dizaines de kilomètres de là, une Toyota RAV4 signalée comme volée, est poursuivie par la BAC au niveau de la N10. Le conducteur, un jeune homme de 18 ans habitant Coignières, emprunte l'avenue des prés à Trappes, puis la rue Roger-Hennequin direction Guyancourt, puis retourne dans la cité trappiste en s'engageant dans l'avenue des frères Lumières. La police fait alors usage du DIVA (Dispositif d'Interception des Véhicules Automobiles,

soit une barre qu'on place sur la route et qui renferme de petites pointes crevant les pneus) avenue Politzer.

Toutefois, cela n'arrête pas totalement le SUV qui arrive à rallier La Verrière. Le conducteur finit par abandonner le véhicule et prend la fuite à pied. La BAC part donc à sa poursuite et finit par l'arrêter. Dans les deux cas, il n'y a eu aucun blessé. ■



Malgré l'usage du DIVA, la Toyota RAV 4 a réussi à atteindre la Verrière.

L'ÉTANG-LA-VILLE

Ils tentent de cambrioler deux maisons dans la même rue

Deux jeunes âgés de 18 ans cherchaient à commettre un cambriolage dans une rue située à l'Étang-la-Ville le 26 février. Même s'ils ont réussi par deux fois à rentrer dans des propriétés, ils sont repartis les mains vides.

L'oisiveté est le pire des défauts. Dans l'après-midi du 26 janvier, deux jeunes garçons de 18 ans et originaires de Nanterre (Hauts-de-Seine) se baladent dans un quartier pavillonnaire de l'Étang-la-Ville. Après avoir visité une première propriété, ils remettent le couvert, sauf que la maison s'avère être occupée par deux enfants de 13 et 17 ans. C'est la plus jeune qui a prévenu son père après avoir aperçu une

silhouette dans le jardin. « *Ma fille de 13 ans m'a appelée car quelqu'un avait sonné à la porte. Puis, elle a vu une ombre dans le jardin qui faisait le tour. Je lui ai dit de se réfugier en haut et de fermer la porte* » a-t-il indiqué lors du procès des deux Nanterriens au tribunal de Versailles le 2 mars, des propos relatés par 78Actu.

Finalement, ils n'ont volé aucun objet. Peut-être espéraient-ils

récupérer une console de salon puisqu'elle était proche de la fenêtre lorsque les enquêteurs sont venus constater le méfait. Ils sont également tombés sur une paire de gants rouges dans le jardin. Lorsque les deux cambrioleurs ont été arrêtés, les forces de l'ordre ont fouillé les téléphones portables et sont alors tombées sur une photo d'un des prévenus posant fièrement avec les gants et le tournevis qui a permis de forcer la porte-fenêtre par laquelle ils étaient entrés.

Le benjamin de la bande a reconnu les faits sans problème. Le site internet d'informations locales indique qu'il a tenté de disculper son complice en expliquant qu'il avait fait cela tout seul « *à cause d'une dette* ».

La procureure de la République a requis pour celui qui a cassé la porte-fenêtre deux ans d'emprisonnement dont un an de sursis probatoire d'une durée de deux ans, la partie ferme devant se dérouler en prison. Pour l'autre, elle préconise 18 mois de prison et les deux n'auront pas le droit de paraître sur le territoire yvelinois pendant 2 ans. Le tribunal a suivi les réquisitions de la magistrate. ■

VERSAILLES

Un piéton tué par un automobiliste sous l'emprise d'alcool

Dans l'après-midi du 6 mars, un homme de 59 ans est mort après avoir été percuté par une voiture au niveau de la rue du Général-Pershing à Versailles. Les pompiers ont tenté de le réanimer, en vain.



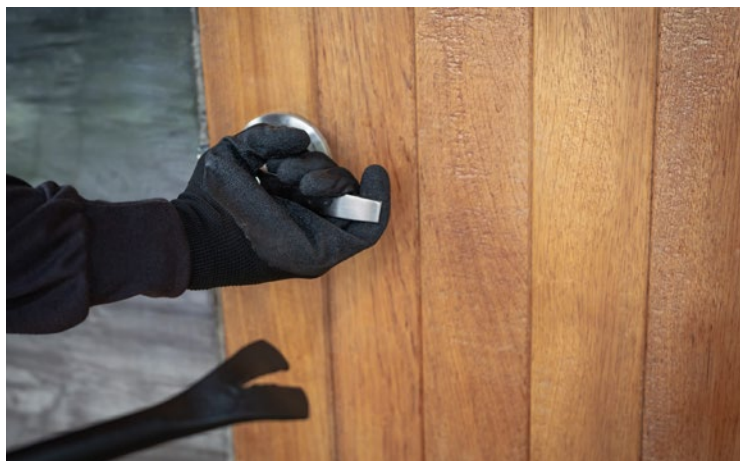
L'accident est survenu au niveau du parking du Carrefour City situé avenue Pershing.

Les circonstances restent encore à établir mais dans tous les cas, un drame s'est déroulé à Versailles le 6 mars. Comme nous l'apprend 78Actu, un homme âgé de 59 ans s'est fait renverser rue du Général-Pershing par un automobiliste qui conduisait un véhicule utilitaire.

Lorsque les pompiers sont arrivés sur place, le cinquantenaire était déjà en arrêt cardiorespiratoire. Ils lui ont alors prodigué un massage cardiaque mais son cœur n'est jamais reparti. D'après le Parisien, le conducteur du véhicule utilitaire était en état

d'ébriété : lors du contrôle d'alcoolémie effectué au commissariat de la Ville-Préfecture, l'homme se trouvait à 0,30 mg d'alcool par litre d'air expiré, l'équivalent de 0,66mg d'alcool dans le sang alors que la limite se situe à 0,5mg.

En 2025, le Préfecture a recensé 1007 accidents corporels, une hausse de 38 % par rapport à l'année précédente. L'institution dirigée par Frédéric Rose a d'ailleurs indiqué que plusieurs actions de prévention seraient menées tout au long de l'année. ■



L'un des mis en cause a tenté de disculper son complice.

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussissons.



SPORT

■ MAXIME MOERLAND

CYCLISME

Paris-Nice : Luke Lamperti premier maillot jaune à Carrières-sous-Poissy, Max Kanter vainqueur à Montargis

Le coureur américain a créé la surprise en remportant la première étape (Achères/Carrières-sous-Poissy) de la Course au soleil, le dimanche 8 mars. Son homologue allemand, lui, s'est imposé lors de la deuxième étape qui s'élançait d'Épône ce lundi 9 mars.



La Course au Soleil connaîtra son dénouement ce dimanche 10 mars.

Le coup d'envoi de la 84^e édition du Paris-Nice a tenu toutes ses promesses sur nos routes. En effet, le peloton de la Course au soleil a officiellement lancé sa migration vers le sud ce dimanche 8 mars, avec une première étape yvelinoise qui a tenu le public en haleine : la course, qui a sillonné la Vallée de Seine de Poissy à Bréval en passant par Villette et Vert, a été animée par une longue échappée de six coureurs... finalement rattrapée à seulement deux kilomètres du but. La tension est montée d'un cran dans le final, où deux chutes spectaculaires ont morcelé le peloton dans les derniers mètres. C'est finalement l'Américain Luke Lamperti (EF Education First) qui a surgi pour remporter le sprint et s'emparer du premier maillot jaune de leader.

Il est d'ailleurs parvenu à le conserver à l'issue de la deuxième étape, dont le départ se tenait dans une autre commune du Nord-Yve-

lines : Épône. Lors de ce deuxième jour de course, le peloton est passé par Jumeauville, Andelu, Thoiry ou encore Neauphle-le-Vieux, tandis que les derniers échappés, Casper Pedersen (Soudal-Quick Step, maillot à pois conforté) et Mathis Le Berre (TotalEnergies) ont été repris à quelques 60 kilomètres de l'arrivée. Comme la veille, plusieurs chutes ont participé à la dra-

maturgie de la fin de l'étape, tandis que Dan Hoole (Decathlon-CMA CGM) a cru réaliser le coup parfait en solitaire, avant d'être repris dans le dernier kilomètre. C'est finalement l'Allemand Max Kanter qui a créé la surprise en s'imposant à Montargis, à l'issue d'un sprint massif durant lequel les favoris ne se sont pas montrés. Le coureur de XDS-Astana, parfaitement

lancé, a conservé son avantage face à ses adversaires parmi lesquels Laurence Pithie (Red Bull-Bora-Hansgrohe) et Jasper Stuyven (Soudal-Quick Step). Le Français Dorian Godon (Ineos), revenu de loin, s'est lui contenté de la 4^{ème} place.

Vingegaard, invité surprise

Mais derrière ces premiers coups d'éclats, la guerre psychologique entre les cadors a d'ores et déjà débuté : la présence surprise de Jonas Vingegaard (Visma-Lease a Bike), double lauréat de la

Grande Boucle, change la donne et les rapports de force. Grand favori, le Danois devra toutefois manœuvrer face à une adversité redoutable, notamment portée par Juan Ayuso et Joao Almeida. Les regards se tournent aussi vers les Français : Kévin Vauquelin, fer de lance d'une équipe Ineos-Grenadier ambitieuse, et David Gaudu pourraient jouer les trouble-fêtes sur un parcours au relief piégeux. Alors, qui succèdera à Matteo Jorgenson ? Réponse ce dimanche 15 mars, avec un dénouement prévu à l'Allianz Riviera de Nice, et non pas devant l'Hôtel de ville, élections municipales obligent. ■



La présence surprise de Jonas Vingegaard (Visma-Lease a Bike), double lauréat de la Grande Boucle, change la donne et les rapports de force.

BASKET-BALL

NM1 : Poissy attaque les play-down du bon pied

Les Jaunes et Bleus ont passé 100 points à Besançon (100-89) pour la première rencontre de la deuxième phase du championnat Nationale Masculine 1, le vendredi 6 mars.



Il reste 13 matchs aux Pisciacaïs pour valider leur maintien en NM1.

La course au maintien démarre bien pour les Pisciacaïs. Opposés à Besançon en terres franc-comtoises, les Jaunes et Bleus ont confirmé leur bonne dynamique en ne glanant pas seulement une victoire précieuse, mais surtout très encourageante, avec un score à trois chiffres.

Un début de match au coude-à-coude

Très serrée lors des deux premiers quart-temps (23-25, 19-20), la rencontre a fini par se décanter lors du retour des vestiaires : lors de la troisième manche, le Poissy Basket a inscrit 31 points contre 21 encaissés, leur permettant de prendre un avantage définitif.

Et ce n'est pas le dernier quart-temps, qui a tourné à la faveur des locaux (26-24), qui a changé quoi que ce soit : avec un score de 100 à 89, le PBA envoie un message fort à ses concurrents pour le maintien avant d'affronter Saint-Vallier, ce vendredi 13 mars au complexe sportif Marcel Cerdan de Poissy. ■

VOLLEY-BALL

Élite : Le CAJVB sur sa lancée

Les Corsaires ont disposé du Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor (3-1), samedi dernier, et tiennent ainsi le rythme de peloton de tête dans la poule A du championnat Élite.

En accueillant leur poursuivant le plus menaçant, les joueurs de l'entente Conflans-Andrésey-Jouy avaient l'opportunité d'envoyer un message à la concurrence. Ils n'ont pas laissé passer l'occasion : les Corsaires du confluent se sont imposés sans trembler face au Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor, le samedi 7 mars dernier au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine.

Le plus dur était fait après avoir remporté les deux premiers sets sur le même score de 23-18. Après une rébellion de courte durée des visiteurs (24-26), les Yvelinois ont fait le job, en remportant la dernière manche, toujours sur le score de 25 à 18. De quoi valider une septième vic-

toire consécutive en cette poule A de championnat Élite, et creuser un peu plus l'écart avec leur adversaire du soir, désormais relégué à 8 points. Le podium, quant à lui, est à 7 points du CAJVB. Prochaine étape ? Le déplacement sur le terrain du Loisirs Inter Sport Saint-Pierre, le samedi 21 mars. ■

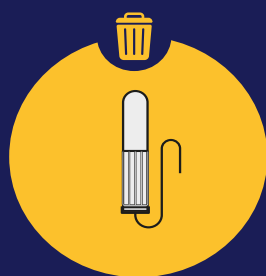


De quoi valider une septième victoire consécutive, et creuser un peu plus l'écart avec leur adversaire du soir, désormais relégué à 8 points.

LES 10 DÉCHETS IMPITOYABLES POUR NOS TOILETTES



LINGETTES



TAMPONS



MÉDICAMENTS



LENTILLES
DE CONTACT



PRÉSERVATIFS



LITIÈRE



PEINTURE



CONTONS-TIGES



HUILES



ROULEAUX



DÉCHETTERIE



POUBELLE



PHARMACIE

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

La ville de Conflans-Sainte-Honorine s'apprête à vibrer au rythme du jazz pour une quinzaine de jours. Fidèle à son identité, le festival *Jazzenville* revient avec une proposition artistique ambitieuse, naviguant entre plusieurs lieux de la commune comme le Conservatoire George-Gershwin et le Théâtre Simone-Signoret.

Le programme des soirées phares met en lumière des têtes bien connues du milieu. Le samedi 14 mars, le saxophoniste Dmitry Baevsky ouvrira le bal avec son jazz acoustique au Conservatoire, suivi le 20 mars par la voix envoûtante de China Moses sur la scène de Simone-Signoret. Pour clore ce cycle de grands concerts, le trio d'Arthur Links investira à son tour le Conservatoire le 21 mars. Les amateurs de blues ne seront pas en reste avec une prestation du groupe Blues Revival prévue le 14 mars au Vinye Vintage Studio.

Au-delà des concerts, *Jazzenville* s'attache à irriguer l'ensemble de la commune avec un bon nombre

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Le festival *Jazzenville* reprend ses quartiers en mars

Le rendez-vous annuel des amateurs de jazz s'installe à nouveau dans la cité de la batellerie du 11 au 24 mars, avec une programmation qui mêle têtes d'affiche internationales et hommages locaux.

■ MAXIME MOERLAND



Dmitry Baevsky, China Moses et Arthur Links sont les têtes d'affiche de cette édition 2026.

d'activités. Une dimension pédagogique et sociale est maintenue avec des interventions du quatuor « *Women in Jazz* » dans les établissements scolaires, ainsi qu'un concert du trio de Benjamin Thiébault dédié aux seniors le 12 mars. À la Médiathèque Blaise-Cendrars, un atelier junior autour de Miles Davis permettra aux plus jeunes de se familiariser avec les classiques dès le mercredi 11 mars.

Cette édition 2026 est aussi marquée par le souvenir : la MJC Les

Terrasses accueillera, pendant toute la durée du festival, une exposition consacrée à Dan Duparc, figure historique de l'association Jazz au Confluent. Un vernissage et un concert-hommage sont organisés le 17 mars dès 18h30 pour saluer la mémoire de celui qui fut l'un des piliers de la scène jazz locale.

Pour acheter vos billets ou prendre vos adhésions à l'association, cela se passe directement sur place les soirs de concert. ■

MANTES-LA-JOLIE Intra Muros, quand Alexis Michalik fait entrer le théâtre en prison

Le célèbre dramaturge investit l'Espace Brassens de Mantes-la-Jolie le vendredi 20 mars prochain pour une plongée bouleversante en milieu carcéral.

L'histoire nous entraîne derrière les barreaux. Richard, un metteur en scène au parcours sinueux, franchit les portes d'une prison pour y

dispenser son premier cours de théâtre. Mais l'affluence n'est pas au rendez-vous : seuls deux détenus, Kevin et Ange, se présentent

face à lui. Accompagné d'Alice, une assistante sociale encore novice, et d'une musicienne qui n'est autre que son ex-femme, Richard entame un atelier qui va rapidement dépasser le simple exercice de style. Dans cette mise en scène rythmée et inventive propre à Alexis Michalik, les souvenirs s'invitent sur le plateau, brisant les carapaces de ces hommes pour révéler des secrets enfouis et une humanité insoupçonnée.

Ce rendez-vous théâtral, attendu le vendredi 20 mars à 20h30, se tiendra à l'Espace Brassens de Mantes-la-Jolie. Plusieurs niveaux de tarification sont proposés : 14 euros en plein tarif, 8 euros pour les bénéficiaires du tarif réduit et 6 euros pour les abonnés. Les spectateurs souhaitant se plonger dans ce huis clos captivant sont invités à réserver leurs places dès à présent par téléphone au 06 42 76 51 19 ou via la billetterie en ligne de l'établissement (espacebrassens.manteslajolie.fr). ■



Intra Muros quitte le théâtre parisien La Pépinière le temps d'une soirée mantaise.

MANTES-LA-JOLIE La bande dessinée s'invite dans la commune

L'association Bulles de Mantes organise son événement « *Bulles en ville* » dans les rues de Mantes-la-Jolie, du 23 mars au 12 avril.

Outre sa grande messe annuelle *Bulles de Mantes*, l'association du même nom installe chaque année des planches et autres illustrations issues de l'univers de la BD dans les rues mantaise. Cette année 2026 ne fera pas exception avec, du 23 mars au 12 avril, 3 expositions dans autant de lieux dans le cadre de « *Bulles en Ville* ».

Au Val-Fourré, vous pourrez retrouver des extraits de *Pacotille* par Eric Corbeyran, Aurélie Bambuck

et Olivier Berlion, tandis que dans le centre-ville, c'est *Le Voyageur* de Théa Rojzman et Joël Assandra qui sera mis à l'honneur. Enfin, dans le quartier de Gassicourt, on trouvera le coup de crayon de Pierre-Emmanuel Dequest et les bulles de Philippe Guillaume avec *Le Trésor Perdu*. Des rencontres et dédicaces d'auteurs et dessinateurs de bande-dessinées sont également au programme, le 11 avril de 10h à 18h à la librairie Tonnenx et à L'Illustrarium. ■



C'est bientôt le retour de « *Bulles en ville* » à Mantes-la-Jolie.

POISSY Un concert caritatif sur les comédies musicales

Le mercredi 18 mars, le Théâtre de Poissy accueillera une soirée événement dédiée aux plus grands succès des comédies musicales. Ce concert caritatif, porté par le Rotary Club Poissy Saint-Louis, débutera à 20h30 avec une ouverture des portes prévue dès 19h30. L'événement affiche une ambition solidaire forte : l'intégralité des recettes sera consacrée au financement d'associations lo-

cales. Cette édition met tout particulièrement à l'honneur la lutte contre le cancer en soutenant La Maison Les 3 Arches, un établissement de Poissy qui accompagne les patients en hôpital de jour. Pour participer à cet élan de générosité et profiter d'une belle soirée dans l'écrin du théâtre pisciacais, les réservations sont ouvertes sur my.weezevent.com/concert-du-Rotary-2026. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE Avis de tempête à la villa

L'Espace Maurice-Béjart de Verneuil-sur-Seine s'apprête à accueillir la compagnie Théâtre en Seine pour son nouveau spectacle intitulé « *Dies Irae, avis de tempête sur la villa* ». Le samedi 14 mars, à partir de 20h30, le public est invité à suivre l'histoire de Mélanie, de retour dans sa maison d'enfance pour présenter son compagnon, Antoine. Ce qui s'annonçait comme une simple rencontre familiale tourne

rapidement au chaos : entre chassés-croisés, malentendus et folie douce, les tensions montent et l'orage gronde au sein d'une famille à la dent dure. Cette comédie rythmée promet une soirée riche en rebondissements, à un tarif unique fixé à 12 euros. Les réservations s'effectuent dès à présent en ligne via la plateforme HelloAsso sur la page dédiée à l'association Théâtre en Seine. ■

JEUX

SUDOKU : niveau facile

9		3	7		8	6		2
2	1	7			5	3		8
	5		3	2	9		7	4
	8					4	3	
	9	4	8	3	6		1	
3	2		5	9		8		7
1	3		9					6
			2	4		7	8	
4	7		6	5	1		2	3

			1		5	4		
	1		7		6	8	3	
5	7	8	3	4		1	6	
		9			1			
6	4	7	8	3	5		9	2
3						6	5	8
7			5	8		4	6	
1	6	2	4		3			5
		5	1			3	2	9

5	1				4	3	2	8
6	2		9	1	3	5	4	7
		7		8	2			
7		2		8		6		
1		6	3	9	7	4	5	
9		4	2	6		8	7	
2		5		3			8	
			3	7	4	5		1
4		1		2	9	7		5

SUDOKU : niveau moyen

3		6			1	5	9	
			6		3			2
8	2		7		5			3
						7		
4	6	2	3	5	7	9		
	8			1		2		
2	1	5			9		7	
		8		7	6		2	
		4	5		2	3	1	

				6				3
		4	5	9			2	
5		9		1	3	8		
		6					3	
4		3	7	6	2	1		
	1	8			4			7
	4							8
	3	1	4	7				6
9	5	6		1	7			

			7		9			
		6				9	3	2
9	8			5	6	1	4	
		1	5		4	7		
6			8			5	1	
		8		1	7			
1			2		5	3	7	
	2			8				
8	6	5	9		3		2	

SUDOKU : niveau difficile

5			2	3		9	6	
		9				2		8
					4			
			7					3
	4		5		6			
	7	2				6	5	
	2				5	3		
	8				1	5	7	
	9	5		3				

	9		2					4
3	2		9				1	
					8		3	
					1			
6				8			5	3
		8	7	3			9	
	5				6		8	
	6							
			9	3				5

				4				3
9	8							
	2	4		5		8	1	6
4				9	5			
	6			2		3		
	9						2	
			4			2		
2		8			1			4
			5	3			8	

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°474 du 4 mars 2026 :

niveau facile

9	3	1	2	4	6	7	8	5
7	6	4	3	8	5	1	2	9
8	2	5	1	7	9	6	3	4
5	1	8	6	2	7	9	4	3
3	9	2	8	1	4	5	6	7
4	7	6	5	9	3	2	1	8
6	4	7	9	3	2	8	5	1
1	5	9	4	6	8	3	7	2
2	8	3	7	5	1	4	9	6

1	6	9	5	8	2	7	4	3
5	3	4	9	7	1	2	8	6
8	7	2	3	4	6	5	9	1
2	8	6	1	3	7	9	5	4
4	9	1	2	5	8	3	6	7
7	5	3	6	9	4	1	2	8
6	2	7	4	1	5	8	3	9
9	4	8	7	2	3	6	1	5
3	1	5	8	6	9	4	7	2

5	8	1	4	2	3	9	7	6
7	3	9	1	6	8	4	5	2
6	4	2	9	5	7	8	1	3
1	7	4	8	9	2	3	6	5
8	5	3	6	7	4	2	9	1
9	2	6	3	1	5	7	8	4
2	1	8	5	3	9	6	4	7
4	6	7	2	8	1	5	3	9
3	9	5	7	4	6	1	2	8

niveau moyen

1	8	5	2	4	9	6	3	7
6	7	3	8	5	1	9	4	2
2	9	4	7	6	3	5	8	1
4	6	8	1	9	2	7	5	3
3	1	9	5	7	8	2	6	4
7	5	2	6	3	4	8	1	9
5	3	1	9	8	7	4	2	6
9	2	6	4	1	5	3	7	8
8	4	7	3	2	6	1	9	5

5	1	3	9	6	4	2	7	8
8	9	7	1	5	2	4	3	6
2	4	6	3	8	7	1	9	5
1	2	4	7	9	5	6	8	3
6	7	8	2	3	1	5	4	9
3	5	9	8	4	6	7	1	2
7	3	5	6	1	8	9	2	4
9	6	2	4	7	3	8	5	1
4	8	1	5	2	9	3	6	7

2	9	8	4	3	6	7	5	1
7	1	4	9	5	8	3	6	2
5	6	3	7	2	1	9	4	8
9	8	7	2	1	5	4	3	6
4	5	6	8	7	3	1	2	9
3	2	1	6	9	4	8	7	5
1	4	2	3	6	9	5	8	7
8	7	5	1	4	2	6	9	3
6	3	9	5	8	7	2	1	4

niveau difficile

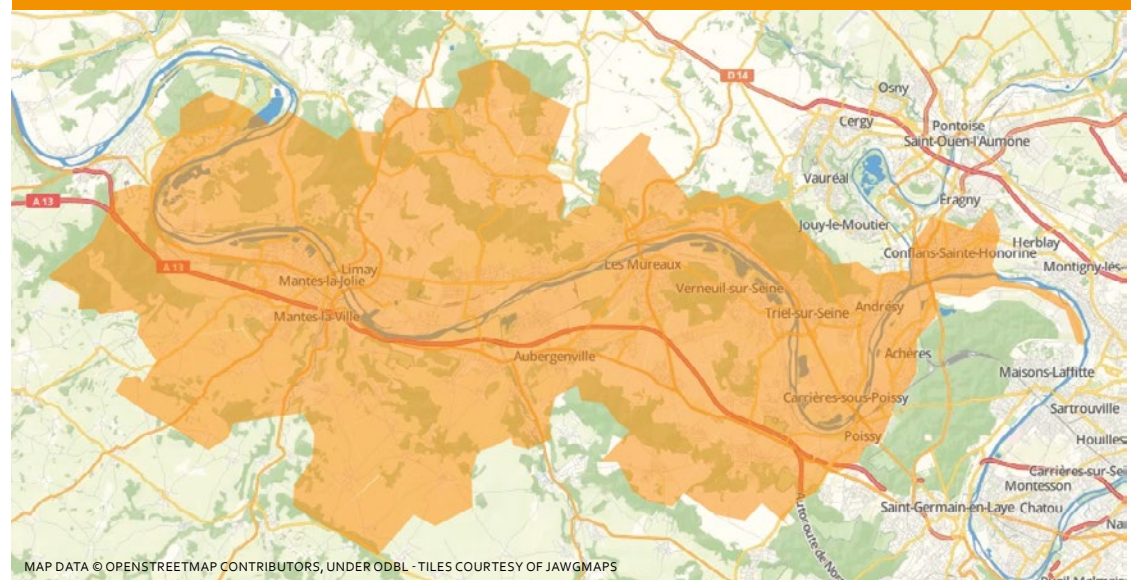
5	4	7	8	9	1	2	3	6
3	1	6	2	5	4	9	8	7
8	2	9	7	6	3	4	1	5
6	3	2	5	7	8	1	9	4
9	8	4	6	1	2	5	7	3
7	5	1	4	3	9	6	2	8
1	9	5	3	8	6	7	4	2
2	7	3	9	4	5	8	6	1
4	6	8	1	2	7	3	5	9

9	2	4	7	1	8	5	6	3
1	8	5	3	6	9	7	4	2
7	6	3	5	4	2	9	8	1
3	7	8	9	2	5	4	1	6
4	1	9	6	8	7	2	3	5
6	5	2	1	3	4	8	7	9
2	3	7	8	9	1	6	5	4
8	4	6	2	5	3	1	9	7
5	9	1	4	7	6	3	2	8

7	3	2	4	8	9	5	6	1
8	6	9	1	2	5	3	4	7
1	4	5	7	3	6	8	9	2
9	5	4	6	1	3	2	7	8
2	7	8	9	5	4	1	3	6
3	1	6	2	7	8	4	5	9
5	8	7	3	9	2	6	1	4
6	2	1	5	4	7	9	8	3
4	9	3	8	6	1	7	2	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



**L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !**

**Vous avez une information à nous
transmettre ?**

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 3-2026 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Votre futur logement à Mantes-La-Jolie

Appartements
à louer
du T2 au T4

Aux portes de Paris et de la Normandie Résidence Charles Peguy - Rue Edith Piaf - 248 av de la Grande Halle

Ces logements **modernes et lumineux**, dotés de **prestations de qualité**, offrent un cadre de vie agréable.

Pour votre confort et votre sécurité, sont à votre disposition :

- **Un Résid'Manager sur place**
- **Un Service client joignable par téléphone**
- **Un Service d'astreintes 7 jours sur 7**

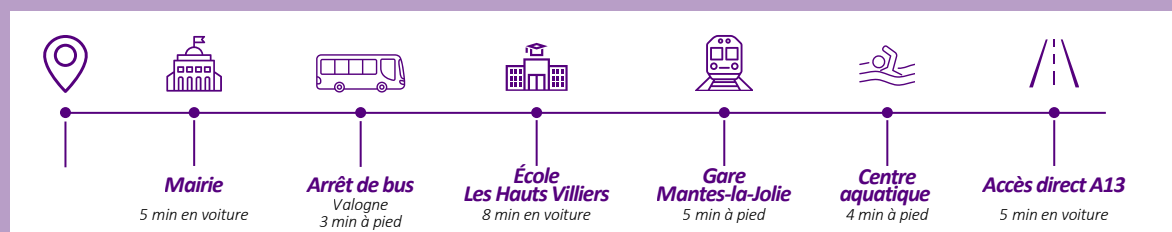
Chaque appartement bénéficie d'**un balcon** ou d'**une terrasse**.

Votre futur loyer

	T2	T3	T4
SURFACE HABITABLE MOYENNE	43 m ²	67 m ²	85 m ²
LOYER MOYEN CHARGES COMPRISES	685,37 €	932,96 €	1 189,80 €

Les dossiers sont soumis à des conditions d'attribution.

A proximité de votre logement...



Scannez-moi pour plus d'informations



06 70 96 73 21



www.lesresidences.fr



candidatures.mantes@lesresidences.fr



Un bailleur engagé
pour le bien-être des habitants